AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0214
FR0000130338-FS0094

10 février 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 février 2014, complété par un courrier reçu le 7 février 2014, la société Lazard Asset Management LLC[1] (30 Rockefeller Plaza, 55th floor, New York, NY10112, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 janvier 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALEO et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 2 112 357 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 2,66% du capital et 2,56% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VALEO sur le marché.

[1] Agissant indépendamment en application des dispositions des articles L.233-9 du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Sur la base d'un capital composé de 79 462 540 actions représentant 82 566 583 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.